

ZOOM TERRITORIAL

CHARENTE-MARITIME et DEUX-SEVRES



Bulletin interne d'information destiné à l'ensemble des acteurs

APF France handicap Adhérents| élus| salariés| usagers| bénévoles|

N° 19 >>>4ème trimestre 2022



Le dossier du trimestre

Adhérer, adhérons, adhérents Le sens de l'adhésion à APF France handicap

ZOOM n° 19 > Directeur de publication : Bénédicte Seyler | Rédacteur en chef : Maryse Ouvrard |
Ont participé à ce numéro : Isabelle Drouillon, Maryse Ouvrard, Nathalie Combes
APF France handicap 800 exemplaires > N°ISSN : 2610-0452 | Date de parution : octobre 2022



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.



- P2 Edito
- P3 Actualité
 - . Déconjugalisation de l'AAH
- P4 Actualité du mouvement
 - . Le défi emploi
- P5 Le dossier du trimestre
 - . Adhésion, Adhérents, adhérons
- P8,9 Accompagner
 - . Une vie sociale partagée à La Rochelle
 - . Trois jeunes en service civique
- P10,11 Développer
 - . Alain Degorce, directeur du pôle domicile, bientôt en retraite.
- P12 ça peut vous intéresser
 - . « Good vibrations » au GEM de Parthenay
 - . Inauguration du GEM

EDITO

Le sens de L'adhésion...

(bis)*



En 2023, APF France handicap fêtera ses 90 ans.

Près d'un siècle de présence, de combat, de militantisme et d'adhésion à la cause soutenue par notre association.

Une cause sociétale car le projet associatif porté par APF France handicap est un projet de société. Un projet imaginé et coconstruit avec l'ensemble de ses parties prenantes, adhérentes, bénévoles, salarié.e.s, usager.e.s, donateur. trices, sympathisant. te.

L'ensemble des forces vives de notre association constitue notre force. Notre force, c'est notre solidarité avec les plus fragiles d'entre nous.

Chez nous, la solidarité en action c'est, toutes les mains tendues qui prennent la forme d'un service rendu pour faciliter l'accès concret aux droits, d'un coup de fil pour prendre des nouvelles, d'un covoiturage pour faire route ensemble, d'un café partagé, d'un sourire accueillant, d'un accompagnement au sein de nos structures médico-sociales ou en délégation.

APF France handicap est une grande et belle organisation. Comme de nombreuses associations, elle est traversée par de nouveaux modes d'engagements, plus éphémères, moins pérennes. Ces nouvelles formes d'engagement, plus volatiles amènent moins d'adhésion à notre association. C'est une problématique pour nous élus des conseils, administrateurs.

Sans ses adhérents, notre association perd sa force militante. Ces dix dernières années, nous avons perdu 3000 adhérents. Ce chiffre est important.

Pourtant, APF France handicap accompagne au quotidien 35 000 personnes (dont sur notre territoire 340 personnes), usagères de nos établissements et services. Nombreux sont les usagers.ères de nos services et établissements qui ne connaissent pas cette possibilité de soutenir notre association.

Nous avons de nombreux atouts en interne pour développer les adhésions et lever les freins qui empêchent parfois certains. nes d'entre nous à la proposer au sein de nos structures médico-sociales et en délégation.

Adhérons pour renforcer notre solidarité avec les plus fragiles d'entre nous.

APF France handicap tire sa force et son originalité de son militantisme et le nombre d'adhérents en est l'expression.

André Trannoy, notre président fondateur disait « faites-le, risquez l'impossible ! ».

J'emprunte ces mêmes mots et vous dit : « faisons-le, adhérons ! »

Michel Brenaut

Représentant Départemental Charente-Maritime



Retrouvez le programme des activités en cours du territoire dans l'encart joint à ce numéro.

ZOOM sur le territoire 17-79

publication trimestrielle

Photo de couverture : GEM Parthenay

APF France handicap

DD Charente Maritime

33 av des Amériques 17000 La Rochelle

05 46 30 46 60 - dd.17@apf.asso.fr

DD Deux-Sèvres

171 av de Nantes 79000 NIORT

05 49 73 52 14 - dd.79@apf.asso.fr

Ce magazine d'information est édité par les délégations APF France handicap de Charente-Maritime et Deux-Sèvres.

Il s'adresse aux adhérents, salariés,

bénévoles et partenaires de APF France handicap. Il est réalisé avec le soutien de l'imprimerie Raynaud.



Dans la jungle des sigles :

Nous sommes envahis de signes et autres acronymes : difficile de vivre sans, tellement ils s'imposent naturellement dans nos écrits. Afin de vous permettre une lecture plus fluide, nous avons réalisé un document « les signes désignés ». Vous pouvez le consulter sur le blog du territoire ou nous en faire la demande auprès de votre délégation.

*Bis : car, j'emprunte ce titre d'édito à celui réalisé par Mme Seyler dans le zoom précédent



Déconjugalisation de l'AAH, un combat (enfin) gagné !

Le 20 juillet, une lutte de longue date a pris fin.

Le Parlement a adopté la loi « Pouvoir d'achat » et parmi les mesures présentées, figurait celle sur la déconjugalisation de l'AAH.

Le texte voté (avec 428 voix pour et 1 contre) prévoit un droit d'option pour les allocataires pour lesquels le maintien du régime de conjugalisation est plus favorable.

Un décret doit préciser les modalités de mise en œuvre. Le nouveau régime de l'AAH devrait entrer en vigueur d'ici octobre 2023.

Cette échéance, qui peut sembler bien lointaine, s'explique par les modifications informatiques et techniques qui doivent s'opérer entre les systèmes d'information des caisses d'allocation familiales et l'administration fiscale.

APF France handicap reste mobilisée et revendique la reconnaissance de ce droit au 1^{er} janvier 2023 avec donc un effet rétroactif.

La vigilance reste de mise car il subsiste des zones d'ombre au sujet notamment du droit d'option,

c'est-à-dire, laisser la possibilité aux couples de rester dans le système actuel si le dispositif de calcul est plus intéressant. Quoiqu'il en soit, les deux systèmes doivent pouvoir se maintenir pendant toute la durée des droits de la personne.

Il aura fallu six refus consécutifs du gouvernement lors du précédent quinquennat et une mobilisation sans faille des associations d'usagers pour qu'enfin ce droit soit reconnu.

La vigilance reste de mise, notamment sur la prise en compte du financement de cette mesure dans la loi de finance 2023.

APF France handicap se félicite de ce combat qui aboutit après de très nombreuses années de mobilisation. Cette victoire est d'autant plus symbolique qu'elle sort les personnes en situation de handicap de la logique des minima sociaux.

C'est un premier pas vers le revenu d'existence et une avancée dans notre combat sur la reconnaissance de la personne en tant que citoyenne à part entière.

APF France handicap organisera son Congrès national du 22 au 24 juin 2023

Qu'est-ce que le congrès APF France handicap ?

Initié en 1971 à Bordeaux, le congrès est devenu un rendez-vous incontournable de l'association. Un congrès APF France handicap c'est :

- Tous les 5 ans
- Plus de 1 000 acteurs réunis : adhérents, élus, salariés, bénévoles, représentants de l'Etat, partenaires, grand public...
- Des échanges et des débats autour des grandes problématiques de l'association
- L'adoption du nouveau Projet Associatif.

Le coup de pouce de Bouygues Télécom

Bouygues Télécom organise une opération de solidarité au profit de quatre associations (APF France handicap, Petits Frères des Pauvres, Fage, Social Builder). Elle va prendre la forme d'un appel à don de giga auprès de ses collaborateurs et de ses clients. Chacun est invité à faire le don de un giga symbolique au profit de l'une des quatre associations partenaire.

En complément, Bouygues Télécom offrira à chacune des associations 2500 smartphones et leur forfait. L'opération a débuté le 7 octobre et vous avez peut-être déjà vu le spot publicitaire.

Les smartphones seront remis à partir de janvier 2023. D'ici là, chaque délégation fera connaître les besoins des adhérents de son territoire.





RENDEZ-VOUS EMPLOI

APF France handicap

3 rendez-vous pour redonner confiance

- 1/ Je découvre un métier avec le Duo-Day (17 novembre 22)
- 2/ Je découvre une entreprise au cours d'un stage (mars 23)
- 3/ Je rencontre les acteurs de l'emploi (juin 23)

RELEVEZ LE DÉFI EMPLOI

Renseignements et inscriptions

APF France handicap
délégation de Charente-Maritime
33 avenue des Amériques
17000 La Rochelle

Un contact direct pour se découvrir et qui sait, faire un bout de chemin ensemble, c'est la proposition de la délégation APF France handicap de Charente-Maritime :

trois rendez-vous pour faire se rencontrer les personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi et les chefs d'entreprise, potentiels recruteurs.

Entretien avec Michel Brenaut, représentant départemental APF France handicap de Charente-Maritime.



Retrouvez sur RCF « le handicap et vous », le programme de « Relevez le défi emploi » avec Virginie Jourdin (à gauche) et le témoignage de S. Boucard (à dte).

Lien de téléchargement sur le blog du territoire

Relever le défi emploi !

3 rendez-vous pour redonner confiance

Quelle est la situation actuelle des personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi ?

Aujourd'hui 14 % d'entre elles sont au chômage, c'est 2 fois plus que le taux national et l'obligation pour les entreprises de plus de 20 salariés d'embaucher 6 % de personnes en situation de handicap n'est toujours pas respectée. Beaucoup préfèrent payer des pénalités. Pour eux, le handicap représente une charge. Il y a pourtant des dispositifs pour les soutenir. Recruter un salarié reconnu comme travailleur handicapé par l'administration donne droit par exemple à des aides financières. Mais les préjugés font encore reculer.

Quelles conséquences pour la personne ?

Elle est doublement pénalisée par son handicap et par sa difficulté à s'insérer professionnellement. Elle se retrouve à la marge. Psychologiquement, ça fait du bien d'avoir un objectif dans la journée, de voir qu'on est utile. Il y a quelques années la délégation de Charente-Maritime a créé un groupe emploi, nous avons contacté une quinzaine de personnes en difficulté et constaté une grande souffrance, un sentiment de rejet. Nous les encourageons, surtout les jeunes à ne pas baisser les bras, à ne pas rester dans leur coin, à mettre en

avant leurs compétences et leurs talents pour pouvoir gagner en autonomie et ne pas dépendre financièrement de l'Allocation aux Adultes Handicapés.

Comment APF France handicap agit-elle localement ?

Nous organisons trois rendez-vous importants au cours des prochains mois. A l'occasion de la semaine européenne de l'emploi handicapé, nous allons participer au Duo-Day mi-novembre pour permettre à une personne en situation de handicap pendant une journée de découvrir un métier et une entreprise et pour cette dernière de mieux appréhender l'accueil d'un travailleur handicapé. En mars, ceux qui le souhaitent passeront une semaine en immersion pour s'intégrer davantage dans l'entreprise avant de rencontrer cet automne 2023 les différents acteurs de l'emploi sur le territoire. Et ça fonctionne. Grâce à ces opérations de sensibilisation qui se multiplient plusieurs de nos adhérents ont pu décrocher un stage, un remplacement, un travail. Il y a de belles réussites.

Nathalie Combes

(Retrouvez l'article dans son intégralité sur le blog du territoire)



Adhérer, Adhérents, Adhésions

Adhérer à APF France handicap, un acte porteur de sens ! Oui !, Mais lequel?



Participer à la vie de l'association

M'impliquer avec et pour des personnes handicapées

Rallier ma voix à celle d'APF France handicap

Profiter des sorties et séjours APF France handicap

APF France handicap compte plus de 17 000 adhérents en France. C'est une force puissante qui, depuis bientôt 90 ans (en avril 2023), porte et défend les droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans plusieurs centaines d'instances représentatives du handicap nationales, régionales, départementales et locales en France.

Pourtant, il y a dix ans, notre association comptait plus de 20 000 adhérents. Cette érosion nous interroge.

Les explications sont multiples : une dilution du lien à l'adhérent, le sentiment que le combat associatif est inefficace à faire évoluer les droits, une modification des formes d'engagement... Tout ceci nous interroge et nous intéresse car cela conditionne l'évolution même de notre offre associative.

Dossier réalisé par Isabelle Drouillon et Maryse Ouvrard.



Pour répondre à l'un des engagements du projet associatif qui appelle à « faire de l'adhésion à APF France handicap un acte porteur de sens pour que l'association accueille plus d'adhérents et renforce le lien avec chacun d'eux », APF France handicap va déployer en 2023 sur tout le territoire national un plan de développement de l'adhésion. Chaque délégation sera invitée à décliner des actions favorisant l'engagement associatif.

Pour ce dossier nous nous sommes posés la question du sens de l'adhésion en Charente-Maritime et Deux-Sèvres.

Nous avons réalisé une enquête flash auprès des adhérents et l'avons complétée par quelques portraits réalisés lors d'interviews téléphoniques.

Cela donne une photographie du profil des adhérents de l'association et de sa diversité.

Pourquoi adhérer à APF France handicap



Une association aux multiples visages :

En haut réunion du Comob79; en bas, sortie dans le marais poitevin pour les adhérents



Michel A. avait 9 ans lorsque ses parents ont pris une adhésion pour la première fois. Aujourd'hui, il en a 71.

A ce stade, on peut parler de fidélité. Mis à part quelques années où il n'a pas payé sa cotisation parce qu'en désaccord avec la délégation il a toujours été fidèle à APF France handicap.

Un jour, en 1962, Michel a vu débarquer chez ses parents Gabrielle Bordier, alors déléguée départementale.

Cette dernière conseillait alors à ses parents de le scolariser dans un centre dans les Pyrénées-Atlantique. Il y est resté quelques années, de 11 ans à 14 ans ½... et voilà sa seule scolarité. APF France handicap a alors joué un rôle important dans sa vie et il a pu y trouver du soutien et de la convivialité : le groupe jeunes, les activités de loisirs et de rencontre, les engagements pour l'accessibilité.

Michel et sa famille ont toujours répondu présents lorsqu'un besoin se faisait sentir. La délégation a toujours pu compter sur eux.

Pourquoi Michel a-t-il adhéré ? parce que c'était normal a-t-il dit. Parce que lorsqu'on avait besoin d'un service, d'un renseignement, on demandait à l'assistante sociale et l'adhésion était un sésame pour accéder aux activités, aux conseils. On était ainsi au courant de tout.

Michel continue au fil des ans à verser sa cotisation. Depuis quelques années, il a même opté pour le prélèvement, ainsi, il n'a plus à se préoccuper de l'échéance. Certes APF France

handicap n'est plus ce qu'elle était, convient-il mais c'était également une autre époque et les besoins et attentes ne sont plus les mêmes actuellement.

Reste le combat de l'association qu'il veut continuer à soutenir.

C'est une histoire similaire pour Alain A. Il est le tuteur de son frère Jean-Marie, handicapé de naissance et aujourd'hui âgé de 56 ans. Bien que son frère ne bénéficie pas d'un service particulier de l'association, Alain maintient le versement de son adhésion parce que ses parents le faisaient. Il veut poursuivre cet engagement et soutenir l'association.

Le fils de Sandrine A. a 16 ans, il est polyhandicapé.

Cette maman a souhaité rejoindre l'association pour être moins seule, trouver de l'information et du répit.

A la délégation, elle a apprécié les réponses proposées pour les aidants comme un accompagnement psychologique et les ateliers d'art-thérapie. Sandrine apprécie les réponses concrètes proposées.

Une démarche similaire a mené Sylvie, il y a un an ½ vers APF France handicap.

Elle est devenue aidante de son conjoint victime d'un AVC et était en recherche d'informations et de répit. Son conjoint participe aux activités du GEM de Saintes.

Elle pense que APF France handicap est une association utile et dès lors, son adhésion est aussi un acte solidaire et nécessaire.



Et sur notre territoire ?

Ces quelques témoignages reflètent les résultats de notre enquête flash.

Par mail, trois questions ont été posées aux adhérents à jour de leur cotisation et à ceux qui ne le sont plus (pas de renouvellement depuis quelques années). Notre fichier adhérents compte 743 noms. Nous avons envoyé 360 mails. Nous n'avions pas les adresses mails des 383 adhérents restants.

Nous avons reçu 60 réponses. L'échantillon est cependant suffisamment représentatif pour une interprétation des résultats.

Les trois questions posées :

1- vous êtes adhérent à APF France handicap. Pouvez-vous nous dire ce qui motive votre adhésion ?

Le soutien des valeurs; la participation aux activités proposées par la délégation; le bénéfice d'un service.

2- Si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion. Pouvez-vous nous en donner la raison ? Vous avez oublié; vous rencontrez des difficultés financières; c'est un choix, l'association ne répond plus à vos attentes, valeurs.

3- si vous avez répondu que l'association ne répond plus à vos valeurs, pouvez-vous nous éclairer en quelques mots sur vos attentes ?

À la première question, 42 % des personnes répondent que leur adhésion est un soutien aux valeurs défendues par APF France handicap ;

27% le font pour participer aux activités proposées et 18% parce qu'elles bénéficient ou ont bénéficié d'un service de l'association.

Pour ce qui concerne celles et ceux qui n'ont pas renouvelé leur adhésion, il s'agit pour 34 % d'un oubli et 38% de difficultés financières.

Pour 12.5 % des répondants, c'est un choix parce que l'association ne répond plus à leurs attentes ou les a déçus et 15% évoquent d'autres raisons sans préciser.

Comme vous pouvez le constater, ces résultats corroborent les explications données dans l'introduction de ce dossier.

L'adhésion est multiple et porteuse du sens que chacun souhaite y mettre. C'est ce qui donne à l'association sa richesse et sa diversité.

Certains adhèrent par solidarité et pour soutenir une cause qui leur est chère.

D'autres pour pouvoir bénéficier d'une offre associative (accès à la plateforme Handidroit, APF Evasion et les groupes et activités proposées dans les délégations).

D'autres encore sont reconnaissants d'avoir eu accès à un service ou établissement APF France handicap.

Car, si l'accès à un ESMS* APF France handicap n'est pas conditionné à l'adhésion (puisque financé par des fonds publics), il n'en reste pas moins que pour voir le jour, ces services ont la plupart du temps bénéficié de la mobilisation des militants de l'association.

L'adhésion des usagers* est donc une reconnaissance et la garantie du maintien de cette offre de service.

Il y a l'adhésion d'engagement pour celles et ceux, moins nombreux, il faut bien le reconnaître, qui veulent participer à la cause portée par l'association, à sa finalité, quitte à assumer des missions ou des actions qui leur semblent nécessaires mais pas toujours épanouissantes.

C'est bien pourquoi, il est difficile de susciter de nouvelles adhésions.

A l'échelle nationale, APF France handicap développe un plan stratégique s'appuyant sur les réseaux sociaux pour toucher une nouvelle cible.

Nous avons aussi imaginé une stratégie locale.

A commencer par l'envoi de ce Zoom à l'ensemble des personnes de notre fichier adhérent, à jour ou non de leur cotisation.

Ensuite, dans la lignée de ce que nous avons initié lors du premier confinement, nous allons poursuivre la mission « lien à l'adhérent ».

Emmanuelle Mazeau, bénévole et Camille Grolier, en mission de service civique vont travailler sur ce lien.

Il se fera par téléphone pour une prise de nouvelle et créer un lien téléphonique aux adhérents permettant de mieux cerner les besoins et attentes des uns et des autres.

Et si à la lecture de ce bulletin vous souhaitez renouveler votre adhésion... A toutes fins utiles, vous trouverez un bulletin d'adhésion au dos de ce Zoom...

*ESMS: pour Etablissements Sociaux et médico-sociaux ; * Usagers: est une personne qui bénéficie de l'accompagnement des services et établissements



Projet de vie sociale partagée : Ensemble, c'est tout !



L'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur recherche d'autonomie et d'inclusion dans la cité, vient de s'enrichir d'une nouvelle réponse en Charente-Maritime. Les habitants en situation de handicap locataires de Immobilière Atlantique Aménagement au Bassin de la Sole à La Rochelle vont pouvoir l'expérimenter à partir de 2023.

En réponse à l'Appel à candidature du conseil départemental de Charente-Maritime, nous avons proposé une solution pour « permettre aux charentais-maritime rencontrant des difficultés sociales de pouvoir s'inscrire dans un parcours favorisant le développement ou la restauration de l'autonomie sociale. »

En effet, en partenariat avec le bailleur social (IAA), nous avons proposé d'utiliser un appartement mis à disposition par IAA pour créer un lieu de rencontre, d'échange, d'activités pour des personnes en situation de handi-

cap, locataires au Bassin de la Sole.

Ce projet entre dans la continuité du partenariat mis en place avec IAA pour favoriser l'habitat inclusif (voir zoom n°11).

Il est vrai qu'avoir un logement adapté à son handicap dans une résidence au milieu d'autres résidents est un facteur d'inclusion. Toutefois, cela n'empêche pas forcément la solitude.

Ce projet « vie sociale partagée » offre la possibilité de retrouver d'autres locataires (10) dans un lieu commun où ensemble, ils pourront réaliser et partager des projets, des sorties.

Situé dans le quartier tout proche du Lazaret, notre espace collectif, (un salon, une cuisine aménagée, les commodités) est situé à 800 mètres des appartements adaptés de la résidence de la sole.

Cette « distance » permettra de créer des liens entre les deux quartiers, de favoriser la mixité sociale et le « vivre ensemble »

dans une société que nous souhaitons toujours plus inclusive.

Ce projet est financé à 20% par le Conseil Départemental 80% par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Cela nous permet de recruter un animateur à plein temps au service de ce projet et des personnes qui le feront vivre.

Lors de l'enquête préalable à la réponse à l'appel à candidature, que nous avons conduite, il y a quelques mois maintenant, une douzaine de personnes en situation de handicap était intéressée, au bassin de la Sole, pour rejoindre ce projet de vie sociale et partagée. Nous reviendrons vers chacune d'entre elles, très rapidement.

Camille, Lylou, Alisson : Mission Service Civique

Trois nouvelles recrues sont venues renforcer notre équipe territoriale. Depuis début octobre, Camille Grolhier, Lylou Bou-Anich et Alison Faure (de gauche à droite sur la photo) ont rejoint notre association pour une mission de service civique.





Préparer les futurs professionnels du tourisme à l'accueil du public en situation de handicap

Savoir écouter sans préjuger, avoir de l'empathie et l'esprit de solidarité, autant de qualités humaines essentielles pour accueillir au mieux les touristes en situation de handicap.

Être également capable d'identifier leurs besoins particuliers pour les conseiller, anticiper leurs demandes et leur proposer des services et des prestations «sur mesure», c'est l'objectif de la formation organisée mi-octobre par l'école Excelia.

L'occasion pour la délégation APF France handicap de Charente-Maritime d'échanger sans tabou sur le handicap avec les étudiants du Bachelor Tourisme.

«L'idée c'est de leur donner des clés pour qu'ils ne se sentent pas démunis ou mal à l'aise. Certains ont peur du handicap par peur de mal faire» constate Virginie Jourdin, chargée de développement des actions associatives.

«Face à une personne qui a des difficultés d'élocution par exemple, si je ne comprends pas ce qu'elle dit je ne dois pas hésiter à la faire répéter. Trop souvent les gens préfèrent s'adresser à l'accompagnateur, sans se rendre compte que c'est infantilisant et que ça peut être perçu comme un manque de respect».

Pour éveiller les consciences, les bénévoles de la délégation, en situation de handicap sont les mieux placés pour témoigner de leur parcours, de leurs difficultés au quotidien et de leurs attentes.

«Cela fait 5 ans que nous intervenons à Excelia et que cette sensibilisation au handicap est intégrée dans le cursus des étudiants avec un examen final qui reconnaît leurs compétences.» apprécie Virginie Jourdin. «Et c'est très valorisant pour les bénévoles d'assurer un cours et de pouvoir partager et transmettre leur expérience de vie. Cela nous

amène à parler d'accessibilité et de communication, deux points très importants qui doivent encore être améliorés pour pouvoir progresser».

Des enseignements que ces presque diplômés devront garder à l'esprit, qu'ils travaillent demain dans un hôtel, un village vacances, une agence de voyage ou un parc de loisirs. Si l'offre évolue dans le bon sens, les professionnels ont encore des efforts à faire pour permettre aux personnes en situation de handicap de profiter pleinement de leur séjour, comme n'importe quel touriste.

Nathalie Combes

(Retrouvez l'article dans son intégralité sur le blog du territoire)

Ces jeunes femmes de 20 ans ont toutes arrêté leurs études qui ne répondaient pas à leurs aspirations. Le service civique est l'opportunité pour elles d'explorer d'autres milieux, de vivre une expérience inédite et de marquer une rupture avec les études. Elles viennent affronter leur représentation du handicap à la réalité avec l'envie d'être utile. L'envie de partager, d'être dans la relation humaine et le contact, de mieux connaître le handicap sont les motivations qui les ont menées vers nous.

En cela, une mission de service civique est un bon cadre pour se tester. Les voilà donc chez nous pour

une mission de 9 mois.

Les missions qui vont leur être proposées devraient combler leurs attentes.

Lylou participera aux activités du GEM de Parthenay et à quelques missions de la délégation dont le Run and Trail 2023. Alisson sera présente au GEM de Saintes et Camille sera chargée du lien à l'adhérent et sera basée à la délégation de La Rochelle.

Nous sommes ravis de les accueillir car leur motivation nous fait espérer de beaux projets en perspective.

Un poste est toujours à pourvoir pour une mission de service civique à la délégation de Niort... Si jamais, vous avez dans votre entourage un jeune (moins de 25 ans) qui se laisserait tenter, n'hésitez pas à faire passer le message.



Monter dans le bon wagon du train de l'évolution sociale et médico-sociale



Alors qu'il s'apprête à faire valoir ses droits à la retraite, le directeur du pôle domicile 17/79/86, Alain Degorce, aime comparer l'évolution actuelle du secteur médico-social à un train en marche.

Le challenge pour nous (APF France handicap, service d'accompagnement des enfants et adultes en situation de handicap) est de ne pas rater la marche et monter dans le bon wagon, celui qui nous permettra d'être acteur du changement et de ne pas le subir.

Tout au long de sa carrière, Alain Degorce a pu voir évoluer le secteur social et médico-social.

Il constate qu'il est plus compliqué pour les services (SESSAD, SAVS...) de mettre en place certaines réponses. Aujourd'hui, la raréfaction des moyens à disposition tant humains que financiers, mais aussi les attentes des personnes accompagnées, peuvent aussi expliquer ce constat.

L'époque change, l'environnement également. Alain Degorce n'est pas un adepte du « c'était mieux

avant ». Il préfère réfléchir et imaginer des réponses innovantes.

Comment s'adapter au manque de professionnels médicaux et socio-médicaux, comment mieux répondre aux attentes des usagers, sont des problématiques à relever. Et comme il le précise, problématique ne veut pas dire problème !

Alain Degorce pense qu'il est nécessaire de travailler en partenariat et mettre en place des collaborations inter-associatives, notamment pour pouvoir répondre à la commande publique réalisée via les appels à projet (AAP) ce qui est aujourd'hui la voie normale pour obtenir des financements.

Autre exemple d'évolution : le poste « d'accompagnateur de parcours de soin ».

Il a fait son apparition au SESSAD79 pour pallier la difficulté de remplacer le médecin du service, Serge Poupard, parti en retraite. Une infirmière anime un réseau de médecins et fait le lien avec les usagers et l'équipe. Cette réponse au manque de médecin au sein du service est en test jusqu'en février 2023.

Alain Degorce imagine dans le futur des plateformes d'accompagnement de parcours, des pôles de compétences dont la mission serait de coordonner les interventions d'opérateurs de proximité et de professionnels libéraux.

A l'heure de la retraite, Alain Degorce dit avoir apprécié la bienveillance et la confiance qui lui ont été accordées à son arrivée, et l'engagement sincère et réel des professionnels qu'il a accompagnés dans ces périodes de changement. L'engagement militant et la démocratie participative ne sont pas que des concepts, ils sont mis en pratique et selon lui, on le perçoit dans toutes les strates de l'association.

Les six années passées à accompagner les équipes vers des évolutions organisationnelles et à améliorer le service rendu aux usagers, l'ont profondément satisfait.

Alain Degorce a débuté sa carrière à un poste de moniteur éducateur et la termine à la direction du pôle domicile (6 services dans 4 départements, 70 professionnels qui accompagnent 310 à 320 personnes).

Après une vie professionnelle dense et bien remplie au service du handicap, il part serein et laisse les clés du pôle domicile à Valérie Jude. Elle prendra ses fonctions en novembre 2022 et nous ne manquons pas de vous la présenter dans un prochain zoom.

Nous souhaitons une riche et épanouissante retraite à Alain.



Good vibrations

La 1^{ère} séance a eu lieu le 8 septembre 22.

Anthony Doux a proposé aux six personnes présentes d'explorer les sensations produites par le son et la musique. Au moyen de différents instruments de musique, de bols tibétains, de kalimba et diapason, les participants ont été invités à s'immerger dans le son et les vibrations qu'ils ont pu ressentir jusque dans leur corps.

Pour certains, il s'agissait d'un vrai défi (se concentrer et lâcher prise) et pour d'autres une agréable redécouverte de sensations dans des parties de leur corps que le handicap a rendu insensibles.

Pour tous, cette première séance a été une expérience riche et la promesse d'autres découvertes au cours des étapes à venir.

Le projet imaginé par Olivier Brizard, coordinateur du GEM et Anthony Doux va suivre une évolution à travers la musique et les sensations qu'elle procure. Il proposera de découvrir différents instruments de musique et la façon de se les approprier à partir de ses capacités motrices, seul ou à deux. Ainsi, même avec une hémiplégie, il est possible de jouer du Ukulélé. Il suffit de s'accorder avec une autre personne.

La respiration, le chant seront aussi des terrains d'expérimentations qui vont entrer dans le programme de ce voyage sonore.

Voyage sonore qui fera l'objet d'une restitution en fin de cycle. Les gemmeurs seront à leur tour les acteurs, compositeurs et passeurs de bien-être auprès de leurs proches et aidants.

S'il est vrai que la musique adoucit les mœurs, il est vrai aussi que la musique est source de bien-être.

Le GEM de Parthenay en fait actuellement l'expérience avec Anthony Doux (thérapeute et praticien sonore) en dix étapes d'un voyage sonore, destination détente et sérénité.

Tout vient à point pour qui sait attendre



«Après l'avoir tant attendue, l'inauguration du Groupe d'Entraide Mutuelle de Parthenay a finalement eut lieu le mardi 21 septembre à 17h.

Rappelez-vous, le GEM a ouvert ses portes au printemps 2020.

Un ou deux confinements plus tard, il la finalement trouvé son rythme de croisière et le calendrier était enfin propice à sa présentation officielle. Ce rendez-vous a été à la fois marqué du sceau de la simplicité et de

la convivialité.

La simplicité était incarnée par Olivier et Geneviève, deux gemmeurs qui chacun ont évoqué ce que représentaient les moments passés au GEM.

A leurs côtés, plusieurs personnalités parmi lesquelles...

Pour APF France handicap, Nathalie Perpignal, (responsable régionale de l'offre de service) et Bénédicte Seyler DT2A,

Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay et Hervé Le Breton, adjoint à la solidarité ; aux affaires sociales ; Béatrice Largeau, vice-présidente du Conseil Départemental et Gilbert Favreau, sénateur des Deux-Sèvres. Elvire Aronica, directrice territoriale de l'ARS, nous ont honoré de leur présence et ont tous rappelé l'utilité sociale de tels dispositifs.

Le tout s'est terminé par le traditionnel verre de l'amitié.



Benjamin aimerait bien pouvoir piloter sa vie comme il pilote son drone.

POUR LUI FAIRE UNE VRAIE PLACE DANS NOTRE SOCIÉTÉ, LÉGUER, C'EST AUSSI AGIR.

Pour Benjamin, comme pour des centaines de milliers de personnes en situation de handicap, l'accès à la formation et à l'emploi est son prochain combat. Depuis près de 90 ans, notre association se bat pour défendre leurs droits et le respect de leur dignité dans tous les domaines de la vie. **En faisant un legs à APF France handicap, vous nous donnez les moyens de construire une société ouverte à tous.**



Découvrez des parcours de vie en flashant ce QRcode

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.



Maryse

07 86 70 02 61
maryse.ouvard@apf.asso.fr



Bon d'adhésion 2022

Vous pouvez aussi adhérer à APF France handicap et vous abonner à *Faire Face* via notre site internet : www.apf-francehandicap.org

OUI, je souhaite :

- 1 adhérer à APF France handicap* et m'abonner pour 12 mois au magazine *Faire Face* (version papier + web) **47 €** DHNA19-A2F22
- 2 adhérer pour 12 mois à APF France handicap (sans abonnement au magazine *Faire Face*) **25 €** DHFN19

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2019

Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs. De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 0140 78 27 06

MERCI DE RETOURNER CE BON

soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381- 94609 ChoisyLe Roi cedex

PD02019 L'adhésion est individuelle

M. M^{me} Nom/Prénom

Adresse

.....

Code postal [] Ville

.....

E-mail (facultatif)

.....

Ci-joint mon règlement par :

chèque bancaire chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66% de son montant dans la limite de 20% de votre revenu imposable.